



Parlamentul României Camera Deputaților



INFORMARE

privind participarea la

reuniunea Comisiei politice a
Adunării Parlamentare a Francofoniei

Erevan, Armenia

20-21 martie 2018



În perioada 20-21 martie 2018 a avut loc, la Erevan, Armenia, reuniunea Comisiei politice a Adunării Parlamentare a Francofoniei (APF).

La această acțiune, din partea Camerei Deputaților, au participat domnul deputat **Nicolae Bănicioiu**, membru al Delegației Parlamentului României la APF și membru al Comisiei politice a APF, și domnul deputat **Constantin Codreanu**, membru al Delegației și membru al Comisiei politice a APF, președinte al Comisiei pentru comunitățile de români din afara granițelor țării a Camerei Deputaților.

La această reuniune a Comisiei politice a APF au participat 50 de parlamentari francofoni din Regiunea Europa, Regiunea Africa și Regiunea America.

La ceremonia de deschidere a lucrărilor au participat Președintele Adunării Naționale a Republicii Armenia, domnul Ara Babloyan, și Ministrul Afacerilor Externe și Președinte al Conferinței ministeriale a Francofoniei, domnul Edward Nalbandian.

În cadrul lucrărilor, parlamentarii francofoni membri ai Comisiei politice avut discuții privind Rapoartele legate de situațiile politice în spațiul francofon. Aceste proiecte urmează a fi prezentate în cadrul sesiunii plenare a organizației, ce va avea loc în luna iulie 2018.

Parlamentarii francofoni au adoptat șase declarații, după cum urmează:

- **Declarația privind lupta contra radicalismului religios**

Este denunțat radicalismul religios, contrar tuturor valorilor promovate de Francofonie, iar adoptarea de măsuri legislative trebuie să fie adaptate provocărilor, în favoarea unei societăți inclusive, ce garantează respectarea statului de drept, drepturile persoanei, diversitatea și libertatea de expresie.

Sunt condamnate cu fermitate toate formele de incitare la terorism, acțiunile de justificare și difuzare a ideologiei radicale ce incită la violență. Este necesară abordarea preventivă, mai ales prin platforme online și rețele de socializare. Parlamentele francofone sunt îndemnate să consolideze colaborarea cu societatea civilă, pe de o parte, și să realizeze parteneriate internaționale în vederea favorizării de schimburi de experiențe în materie de programe de prevenire a radicalizării, de reinserție socială. Conform Planului de acțiune al ONU, adoptat în 2016, este necesară implementarea de planuri de acțiune naționale de luptă contra radicalismului religios, cu o strategie definită pentru tineri.

- **Declarația privind situația din R.D. Congo**

Este reamintită Rezoluția adoptată de APF la sesiunea plenară de la Luxembourg (iulie 2017), precum și semnarea Acordului de la Saint-Sylvestre, în data de 31 decembrie 2016, prin medierea Conferinței episcopale naționale a Congo (CENCO), având drept obiectiv identificarea unor soluții comune privind criza politică din R.D. Congo, fiind exprimat regretul față de dificultățile de aplicare a acestui acord. Sunt îndemnați toți actorii politici și sociali congolezi să stabilească un calendar electoral pentru organizarea alegerilor legislative și prezidențiale transparente în data de 23 decembrie 2018. Este condamnată folosirea violenței, sub toate formele, și se trage un semnal de alarmă cu privire la situația umanitară îngrijorătoare, mai ales în partea de est a țării și în provinciile Kasai. Este reamintit sprijinul Francofoniei în organizarea alegerilor și disponibilitatea de a ajuta în activități ce pot conduce la încetarea crizei politice și întoarcerea la o viață instituțională stabilă.

- **Declarația privind Alianța Sahel**

Este reamintită Rezoluția privind terorismul în Sahel adoptată de APF la sesiunea plenară de la Luxembourg (iulie 2017), prin care este salută intervenția militară comună ale țărilor G5 Sahel (Mauritania, Mali, Burkina Faso, Niger, Ciad). Se constată că țările G5 Sahel sunt într-o insecuritate crescândă, cu o rată ridicată a sărăciei determinată de constrângeri economice. Se consideră că stabilitatea acestei regiuni și prevenirea radicalizării nu vor fi de durată decât printr-un efort consolidat pe termen lung în materie de dezvoltare și de educație. Este salută lansarea Alianței Sahel de către Președintele francez și cancelarul german în data de 13 iulie 2017, care are drept obiectiv coordonarea acțiunilor donatorilor internaționali și permiterea unui ajutor pentru dezvoltare mai eficace. Este reafirmată importanța cooperării interparlamentare, sprijinind inițiativa Franței de a fi organizată o reuniune parlamentară la nivelul parlamentelor din Sud și parlamentelor țărilor europene privind Alianța Sahel.

- **Declarația privind situația din Cambodgia**

Membrii Comisiei politice recomandă avertizarea delegației din Cambodgia cu privire la situația politică internă, cu respectarea mecanismelor de vigilență democratică ale APF.

- **Declarația privind situația din Liban**

Se face referire la Rezoluția APF de la sesiunea plenară a APF de la Luxembourg, este salută decizia privind organizarea alegerilor parlamentare în luna mai 2018, îndeamnă țările de a sprijini autoritățile libaneze în modernizarea infrastructurii, în gestionarea migranților.

Angajamentele Francofoniei privind situația din Nagorno-Karabach

Se reafirmă angajamentul pentru acționarea în favoarea consolidării păcii și stabilității, promovării drepturilor omului, consolidării statului de drept și promovării drepturilor omului în vederea prevenirii crizelor și conflictelor. Este exprimată îngrijorarea față de conflictul din Nagorno-Karabach și sunt încurajați actorii implicați de a crea condițiile favorabile pentru rezolvarea pacifistă a conflictului. Este subliniată importanța de a fi evitate declarațiile sau acțiunile ce pot spori tensiunile, fiind necesar un climat de încredere în vederea continuării procesului de negociere. Este reafirmat întregul sprijin pentru

eforturile co-președinților Grupului de la Minsk al OSCE, pentru rezolvarea pașnică a conflictului din Nagorno-Karabach.

La această reuniune a Comisiei a fost prezentat Proiectul de statut al Rețelei Tinerilor Parlamentari ai APF. Obiectivele Rețelei sunt implicarea activă a tinerilor parlamentari la nivelul tuturor instanțelor APF și gestionarea provocărilor legate de tinerii francofoni în toate domeniile. Crearea Rețelei va fi dezbătută în cadrul Sesiunii plenare a APF de la Québec, din luna iulie 2018.

Domnul deputat **Nicolae Bănicioiu** și domnul deputat **Constantin Codreanu** adresează mulțumiri reprezentărilor Ambasadei României în Republica Erevan pentru tot sprijinul acordat pe perioada desfășurării acestei acțiuni.

Constantin CODREANU

Deputat

Membru al Delegației

Parlamentului României la APF



Nicolae BĂNICIOIU

Deputat

Membru al Delegației

Parlamentului României la APF



Déclaration sur la lutte contre le radicalisme religieux

Erevan (Arménie) | 20-21 mars 2018

DÉNONÇANT	le radicalisme religieux comme une idéologie utilisant une lecture littéraliste et fondamentale des textes saints pour légitimer un combat politique et armé contraire aux valeurs défendues par la Francophonie pour une société pacifique et ouverte à la diversité religieuse ;
CONSIDÉRANT	que le radicalisme religieux menant à la violence représente une menace pour la paix et la sécurité dans l'espace francophone et qu'il porte atteinte aux valeurs communes de la Francophonie, à savoir le dialogue des cultures, la démocratie et le respect des droits de la personne ;
PRÉOCCUPÉS	par le caractère multidimensionnel de la menace et par la propagation d'idées totalitaires dans l'espace francophone et la croissance de leur diffusion dans la sphère numérique ;
CONSIDÉRANT	que la lutte contre le radicalisme religieux exige l'adoption de mesures législatives à la hauteur du défi, mais aussi le renforcement d'une société égalitaire et inclusive, garantissant l'État de droit, le respect des droits de la personne, de la diversité et de la liberté d'expression ;
RAPPELANT	la résolution sur la prévention de la radicalisation et l'extrémisme violent pouvant conduire au terrorisme, adoptée par les chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie, à l'occasion du 16 ^e Sommet de la Francophonie (Antananarivo, 2016), la résolution sur le terrorisme international, adoptée lors de la 42 ^e Session de l'APF (Antananarivo, 2016), et la résolution sur la prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation, adoptée lors de la 43 ^e Session de l'APF (Luxembourg, 2017) ;
CONSIDÉRANT	que, plus largement, le radicalisme religieux menant à la violence est inhérent à divers facteurs, y compris socioéconomiques ;
RAPPELANT	que le terrorisme mondial, sous-tendu par des motivations religieuses, politiques et sociales, a fait plus de 70 000 victimes au cours des 40 dernières années ;
RAPPELANT	la nécessité d'adapter une réponse répressive et préventive spécifique à chaque État, en fonction du contexte économique, politique, social et sécuritaire ;
CONSIDÉRANT	que les idées totalitaires entrent en contradiction totale avec l'ensemble des valeurs de la Francophonie et de ses objectifs ;

Nous, parlementaires de la Francophonie réunis à Erevan (Arménie), à l'occasion de la réunion intersessionnelle de la Commission politique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, les 20 et 21 mars 2018 :

CONDAMNONS	fermement toutes formes d'incitation ou d'apologie du terrorisme, de justification et de diffusion d'idéologie radicale incitant à la violence ;
INSISTONS	sur l'approche préventive, notamment sur les plateformes numériques et les réseaux sociaux, par l'imposition de balises légales encadrant la liberté d'expression ;
INVITONS	les parlements membres de l'APF à renforcer, d'une part, la collaboration avec la société civile et les géants du Web de manière à faciliter les échanges d'informations et, d'autre part, les partenariats internationaux en vue de favoriser les échanges sur les expériences en matière de programmes de prévention à la radicalisation, de réinsertion sociale et de désengagement de courants radicaux ;
ENCOURAGEONS	l'adoption et le renforcement d'outils législatifs permettant de lutter efficacement contre le financement du terrorisme, de contrer l'exploitation d'Internet à des fins terroristes et de mettre un frein au recrutement de personnes en vue de commettre des actes violents ;
APPELONS	les États et gouvernements de la Francophonie à mettre en place, conformément au Plan d'action des Nations Unies adopté en 2016, des plans d'action nationaux visant à lutter contre le radicalisme religieux, prévoyant notamment une stratégie préventive auprès des jeunes les plus vulnérables, un programme de réintégration sociale pour les individus repentis et des outils éducatifs pour prévenir la radicalisation ;
EXHORTEONS	les États et gouvernements qui ont pris des engagements dans le cadre de la lutte contre le terrorisme à les honorer.

Déclaration sur la situation politique en République démocratique du Congo (RDC)

Erevan (Arménie) | 20-21 mars 2018

RAPPELANT la résolution sur la situation en République démocratique du Congo, adoptée par l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), réunie en session plénière à Luxembourg les 10 et 11 juillet 2017 ;

RAPPELANT la signature de l'Accord de la Saint-Sylvestre le 31 décembre 2016 sous la médiation de la Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO) dans l'objectif de trouver des solutions communes à la crise politique secouant la République démocratique du Congo ;

La Commission politique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie réunie à Erevan (Arménie) les 20 et 21 mars 2018 :

REGRETTE les difficultés de mise en application de l'Accord du 31 décembre ;

SE RÉJOUIT de la fin du processus d'inscription des électeurs auprès de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) ;

PREND ACTE de la publication du calendrier électoral par la CENI fixant les élections présidentielle, législatives, provinciales et locales le 23 décembre 2018 ;

APPELLE tous les acteurs politiques et sociaux congolais à s'employer à la mise en œuvre du calendrier électoral et à son respect dans la bonne foi pour la tenue d'élections législatives et présidentielle transparentes le 23 décembre 2018 ;

RAPPELLE que plusieurs bailleurs de fonds internationaux ont établi des critères conditionnels à leur contribution financière à l'organisation des élections générales, notamment le respect des droits humains et de l'espace démocratique ;

REGRETTE les affrontements entre les manifestants et les forces de l'ordre et **APPELLE** à un arrêt des violences, quel qu'en soit l'auteur ;

CONDAMNE l'usage de la violence sous toute ses formes ;

S'ALARME de la situation humanitaire très préoccupante, principalement dans l'Est du pays et dans les provinces du Kasaï, où l'on recense des millions de déplacés et de personnes souffrant d'insécurité alimentaire en raison notamment des violences entre groupes armés ;

RAPPELLE son soutien à la République démocratique du Congo pour l'organisation des élections et sa disponibilité à l'accompagner dans ses activités pour une décrispation de la crise politique et pour une réconciliation et un retour à une vie institutionnelle stabilisée.

Déclaration sur l'Alliance Sahel

Erevan (Arménie) | 20-21 mars 2018

La Commission politique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie réunie à Erevan (Arménie) les 20 et 21 mars 2018 :

- RAPPELANT** la résolution sur le terrorisme au Sahel adoptée par l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, réunie en session plénière au Luxembourg les 10 et 11 juillet 2017, et dans laquelle l'Assemblée parlementaire de la Francophonie salue la mise en place d'une force militaire régionale conjointe aux pays du G5 Sahel (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad), et exprime son soutien dans la lutte qu'ils mènent contre le terrorisme dans le respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales ;
- CONSTATANT** que les pays du G5 Sahel sont en proie à une insécurité croissante, à une pauvreté structurelle liée à des contraintes économiques inhérentes aux territoires, à une dynamique démographique et à un stress environnemental entraînant une raréfaction des ressources ;
- CONSIDÉRANT** que la stabilité de cette région et la prévention de toute radicalisation violente ne seront durables que si elles s'accompagnent d'un effort renforcé et à long terme en matière de développement et d'éducation, afin d'apporter une réponse globale aux enjeux politique, économique et sécuritaire ;
- SALUE** en ce sens, l'Alliance Sahel lancée par le chef de l'Etat français et la chancelière allemande le 13 juillet 2017 qui vise à coordonner l'action des bailleurs internationaux et permettre une aide au développement plus efficace, mieux ciblée et au travers de mode d'intervention innovants ;
- SOULIGNE** l'importance de produire des améliorations à court terme dans les cinq secteurs clés identifiés par l'Alliance Sahel : employabilité des jeunes – éducation et formation – ; agriculture, développement rural et sécurité alimentaire ; énergie et climat ; gouvernance ; décentralisation et appui au déploiement des services de base ;
- RÉAFFIRME** l'attachement de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie à la coopération interparlementaire, notamment en direction des parlements du Sud ;
- SOUTIENT** l'initiative de la section française de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie d'une rencontre interparlementaire réunissant les assemblées des pays du Sahel, de la France et de pays européens sur l'Alliance Sahel, largement ouverte à la société civile et aux ONG ;
- ENCOURAGE** la possibilité pour les parlements concernés d'être partie-prenantes de ce nouveau partenariat et d'adresser à cette occasion des recommandations aux gouvernements et aux bailleurs de fond membres de l'Alliance Sahel, afin de faire prendre en considération les aspirations des populations dans toute leur diversité, à l'égard des enjeux de sécurité, de développement et de migration dans cette région.

Déclaration sur la situation politique au Cambodge

Erevan (Arménie) | 20-21 mars 2018

RAPPELANT	la percée remarquable du parti d'opposition <i>Cambodia National Rescue Party</i> (CNRP) lors des élections législatives en 2013 et des élections municipales en juin 2017 ;
TRÈS INQUIÈTE	du resserrement de l'espace démocratique depuis quelques années, entraînant de sévères restrictions des libertés publiques, dont la liberté d'association et la liberté d'expression ;

La Commission politique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie réunie à Erevan (Arménie) les 20 et 21 mars 2018 :

DÉNONCE	l'arrestation en septembre 2017 de M. Kem Sokha, chef de l'opposition officielle et président de la section cambodgienne de l'APF, pour des motifs de nature sécuritaire ;
REGRETTE	la décision de la Cour suprême du Cambodge de dissoudre le CNRP, principal parti d'opposition à l'Assemblée nationale, et ce, également pour des motifs sécuritaires ;
S'ALARME	du bannissement de 118 personnalités de la vie politique pour une durée de cinq ans à la suite de la dissolution du CNRP ;
S'INQUIÈTE	que l'exclusion du principal parti d'opposition affecte la légitimité des élections législatives de juillet 2018 au Cambodge ;
SOUTIENT	qu'une élection où le principal parti d'opposition a été arbitrairement exclu peut difficilement être considérée comme légitime ;
PREND ACTE	de la tenue des élections sénatoriales du 25 février dernier et des réactions des partenaires internationaux à la suite des élections ;
RECOMMANDE	la mise sous alerte de la section cambodgienne, conformément aux mécanismes de vigilance démocratique de l'APF.

Déclaration sur la situation politique au Liban

Erevan (Arménie) | 20-21 mars 2018

La Commission politique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie réunie à Erevan (Arménie) les 20 et 21 mars 2018 :

- RAPPELANT** la résolution sur la situation au Liban, adoptée par l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), réunie en session plénière à Luxembourg les 10 et 11 juillet 2017 ;
- ACCUEILLE** favorablement la décision des autorités libanaises d'organiser les élections législatives le 6 mai 2018, après deux prolongations du mandat de l'Assemblée actuelle pour des raisons de sécurité et d'amendement de la loi électorale ;
- APPELLE** les pays amis à participer activement aux conférences de Paris le 6 avril et de Bruxelles le 25 avril 2018, pour aider les institutions libanaises à moderniser ses infrastructures, à renforcer ses forces armées, et surtout à supporter la très lourde présence des réfugiés syriens dont le nombre approche le million et demi.

Déclaration sur les engagements de la Francophonie quant au conflit du Haut-Karabakh

Erevan (Arménie) | 20-21 mars 2018

Nous, membres de la Commission politique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, réunis à Erevan, en Arménie, les 20 et 21 mars 2018 :

AGISSANT en vertu de la Charte de la Francophonie et des valeurs qu'elle promeut ;

RAPPELONS les résolutions sur les situations de crise, de sortie de crise et de consolidation de la paix dans l'espace francophone, adoptées par les chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage lors des Sommets de la Francophonie à Montreux (2010), à Kinshasa (2012), à Dakar (2014) et à Antananarivo (2016) :

RÉAFFIRMANT notre engagement à agir avec détermination en faveur de la consolidation de la paix et de la stabilité, du renforcement de l'État de droit et de la promotion des droits de l'Homme afin de prévenir les crises et les conflits,

PRÉOCCUPÉS toutefois par les situations de crises et de conflits auxquelles sont actuellement confrontés de nombreux pays au sein de l'espace francophone ;

ENCOURAGEONS la Francophonie à poursuivre son action en matière d'alerte précoce, de règlement des crises et des conflits et d'accompagnement des transitions, dans le respect de la Charte de l'ONU, du Droit international, du droit à l'autodétermination des peuples et de l'intégrité territoriale des États ;

EXPRIMONS notre profonde préoccupation devant la situation autour du conflit du Haut-Karabagh et appelons tous les acteurs à créer les conditions favorables pour la résolution exclusivement pacifique du conflit ;

SOULIGNONS l'importance d'éviter toute forme de déclarations et d'actions qui pourraient augmenter les tensions et la nécessité d'instaurer un climat de confiance afin de faciliter la poursuite du processus de négociation ;

RÉAFFIRMONS notre plein soutien aux efforts des coprésidents du Groupe de Minsk de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) en vue du règlement pacifique du conflit du Haut-Karabagh ;

APPELONS toutes les parties au conflit à s'abstenir de toute tentative de recours à la menace ou à l'emploi de la force qui risquerait de compromettre l'avenir du processus de paix, et les invitons à poursuivre les négociations sur la base des principes proposés par les coprésidents du Groupe de Minsk, comme un ensemble indivisible, en particulier ceux qui se rapportent au non recours à la force ou à la menace de la force, à l'intégrité territoriale, à l'égalité de droits et à l'autodétermination des peuples comme fondement d'une solution équilibrée et durable à ce conflit.